



Commune de Brot-Plamboz

Rapport du Conseil communal au Conseil général
relatif à une demande de crédit de Fr. 23'000.—
pour la mise en forme des banquettes le long de la route
de Thomasset-Jogne

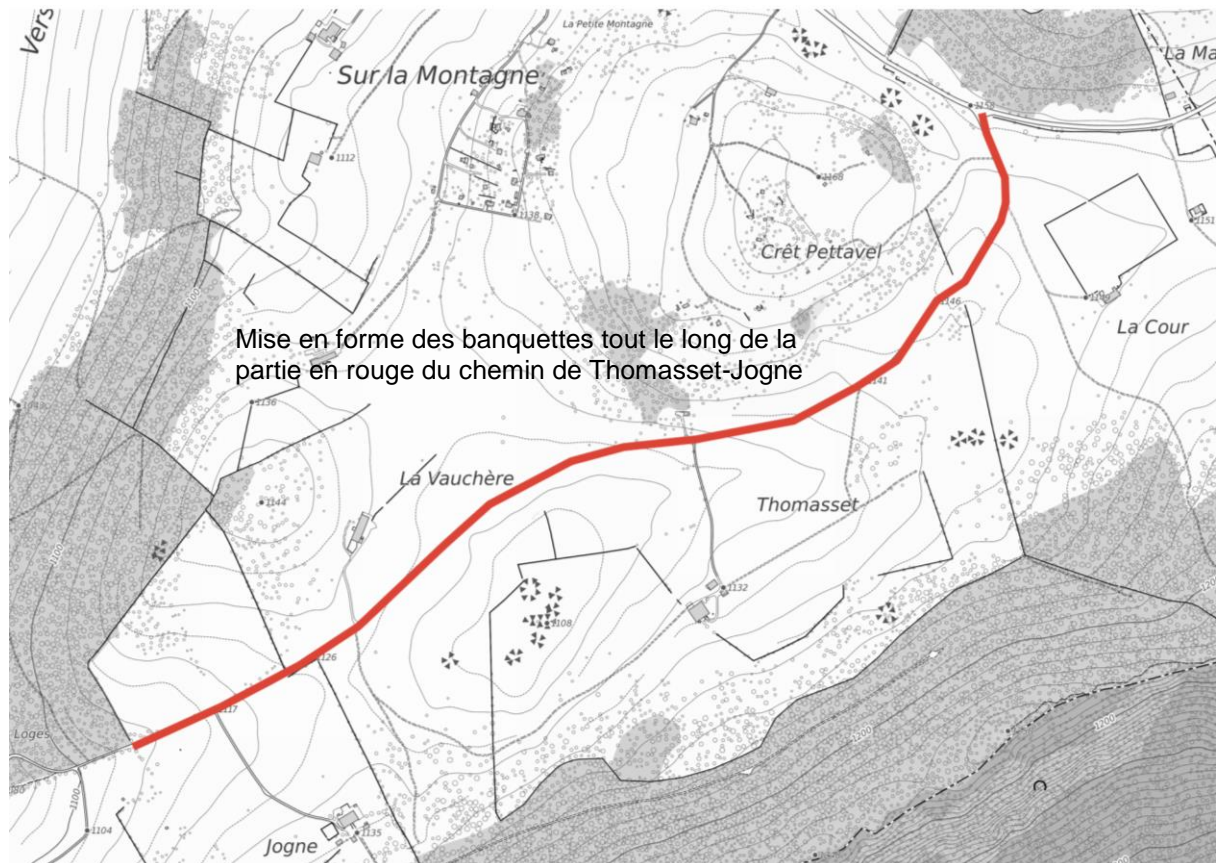
Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Introduction

A la fin des travaux d'adduction d'eau de Viteos SA à Jogne, qui ont duré près de quatre ans, Viteos a mandaté l'entreprise Bernasconi pour refaire, à ses frais, la route de Thomasset-Jogne qui avait été abîmée par le passage des véhicules lourds utilisés pour lesdits travaux. Par la même occasion, nous en avons profité pour remplacer les cinq bovi-stop existants et en poser un nouveau le long de ce chemin. Tous ces travaux ont été exécutés en 2019.

Par contre, la mise en forme des banquettes le long de cette route refaite n'a pas été réalisée lors des travaux susmentionnés et c'est la commune qui doit s'en occuper et prendre les frais y relatifs à sa charge.

Ci-dessous, la partie de la route concernée :



Coûts estimatifs

Décapage de la terre végétale :

Décapage de la terre végétale sur environ 3'600 mètres x 40 cm de large x env. 10 cm de profond.

Pos.	Quantité	Description	Prix unitaire	TVA	Prix
1	1 x	Installation de chantier Transport aller-retour des machines et du matériel	240.00	1	240.00
2	13:00 h	Main d'oeuvre avec pelle 6 tonnes	130.00	1	1'690.00
3	01:30 h	Main d'oeuvre	70.00	1	105.00
4	1 x	Divers et imprévus (10% de la totalité)	200.00	1	200.00
Net					2'235.00
7.7%		MWST/TVA/IVA	2'235.00	1	172.10
Total					CHF 2'407.10

Paiement : 2% à 10 jours

Mise en place des banquettes :

Description	Unité	Quantité	Prix à l'unité	Coût
Installation de chantier		1	CHF 1800,00	CHF 1800,00
Fourniture de grave 2 0/22	m3	180	CHF 38,00	CHF 6840,00
Création de banquettes à la finisseuse latérale	m'	3600	CHF 1,20	CHF 4320,00
Balayage de la chaussée	m2	5400	CHF 0,50	CHF 2700,00
Compactage avec rouleau de 2,5 tonnes	m2	3600	CHF 0,50	CHF 1800,00
Compactage	m2	2080	CHF 0,50	CHF 1040,00
Arrosage des matériaux	m2	2080	CHF 0,30	CHF 624,00
				CHF 0,00
			Sous-total	CHF 19124,00
		Taxe	7,70%	CHF 1472,55
			Total	CHF 20596,55

Récapitulatif :

Décapage de la terre végétale Fr. 2'407.10

Mise en forme des banquettes Fr. 20'596.55

Total : Fr. 23'003.65 → arrondis à **Fr. 23'000.—**

L'entreprise BHJ Terrassement a été choisie pour le décapage et l'entreprise Terrastab pour la mise en place des banquettes.

Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de prendre ce rapport en considération et d'accepter l'arrêté qui vous est soumis et que vous trouverez sur la page suivante.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Brot-Plamboz, le 20 avril 2020.

LE CONSEIL COMMUNAL



Commune de Brot-Plamboz

Demande d'un crédit pour la mise en forme des banquettes le long de la route de Thomasset-Jogne

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

vu le rapport du Conseil communal, du 20 avril 2020 ;

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

Article premier. – Un crédit de Fr. 23'000.— est accordé au Conseil communal pour la mise en forme des banquettes le long du chemin de Thomasset-Jogne.

Art. 2. – La dépense sera portée au compte des investissements 50100.00 chapitre 6150 – Routes communales et amortie au taux de 5%.

Art. 3. – Le Conseil communal est autorisé à conclure l'éventuel emprunt nécessaire au financement de cette dépense.

Art. 4. – Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Brot-Plamboz, le 8 juin 2020.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :
Noémie Grezet

Le président :
Pierre-Eric Jacot